



ABANCOURT INFO

EDITORIAL

Chers Abancourtoises et Abancourtois,

Après un printemps pourri au cours duquel intempéries et inondations ont fait la une de l'actualité, voilà enfin l'été. Je tiens à saluer d'emblée la mobilisation et l'efficacité de nos deux agents communaux qui gèrent au mieux le développement trop rapide de la végétation, même si certains, peut-être n'ont-ils pas de jardin, se manifestent pour signaler ici un peu d'herbe, là une haie trop épaisse ! Je rappelle que dans la perspective de l'interdiction des herbicides, nous tendons de plus en plus vers le « zéro phyto ». Alors il faut accepter une certaine végétation dans les espaces publics, ce qui n'est pas choquant dans un village rural comme le notre. Il faut aussi que chacun participe, si cela le gêne, à l'enlèvement des herbes qui poussent contre son mur de clôture.

Le climat serait-il le reflet de la folie des hommes ? Les derniers événements montrent que cette folie est aveugle et touche tous les peuples et nous avons une pensée particulière pour ce couple de policiers, assassiné lâchement au motif de servir l'état et assurer la protection des populations.

L'été sera propice au travail pour les élus et le personnel communal particulièrement investis et engagés dans les travaux de l'agrandissement de l'école et je les en remercie chaleureusement. L'été représente aussi la fin de l'année scolaire qui, je peux l'assurer, a encore été très riche pour nos enfants grâce à l'investissement de tous les acteurs. J'en profite pour souhaiter la bienvenue à la nouvelle directrice Madame Pascale David et pour regretter le départ d'Alain Leroy, qui a assuré pendant 34 ans un service sans faille et qui laissera, j'en suis sûr, un souvenir ineffaçable chez beaucoup de ses anciens élèves. Nous lui consacrons dans ce bulletin une place particulière.

Nous vous rendons compte aussi en quelques chiffres du budget principal de la commune voté à la fin du premier trimestre. La bonne gestion de ce budget nous permet de réaliser dans de bonnes conditions les travaux de l'école, des travaux de voirie et de mener un projet de réhabilitation de l'éclairage public. Nous déplorons malgré tout des budgets de plus en plus contraints au regard des baisses de dotations de l'état mais nous avons fait le choix de maintenir les taux d'imposition locale.

J'ai enfin une pensée particulière pour celles et ceux qui nous ont quittés cette année. La solidarité intergénérationnelle ne doit pas être un vain mot ! nous mesurons la place qu'elles prenaient dans notre vie lorsqu'elles disparaissent, alors témoignons leur notre affection tant qu'il est temps.

Je vous souhaite un bel été.

Très chaleureusement

Votre maire : Jean Louis DOR

SOMMAIRE

| | |
|------------------------|-----|
| Edito | P.1 |
| La municipalité | P.2 |
| Abancourt en images | P.5 |
| Informations pratiques | P.6 |
| Etat civil | P.7 |
| Infos mairie | P.8 |



MUNICIPALITE

Le départ d'Alain Leroy



C'est par un poème de Jacques Prévert, appris dans toutes les écoles de France, que le maire, Jean-Louis Dor, a retracé la carrière d'Alain Leroy, directeur du groupe scolaire d'Abancourt, qui a fait valoir ses droits à la retraite en cette fin d'année scolaire.

34 ans au service des habitants du territoire, et ce sont près de 1000 élèves qui ont bénéficié de son enseignement. Certes, Alain Leroy a répondu à la mission de l'éducation nationale qui consiste à instruire nos enfants, mais il a été aussi un animateur de la vie scolaire et de la vie communale en maintenant et animant la kermesse toujours plus appréciée, les classes découvertes qui resteront

gravées dans la mémoire des élèves qui en ont profité, le développement du numérique avec l'une des premières classes numériques du département et bien sûr, sa participation à la définition des besoins de notre nouvelle école qu'il n'aura pas le plaisir d'ouvrir.

Il a par ailleurs éveillé chez nos enfants ce devoir de mémoire en recherchant les événements qui ont marqué l'histoire de notre territoire lors des derniers grands conflits.

Le maire a remercié Alain Leroy pour ses qualités humaines et professionnelles et lui a souhaité de profiter pleinement d'une retraite très occupée.

Tous ses anciens élèves présents et ses amis lui ont témoigné leur reconnaissance et leur sympathie lors de la remise de cadeaux et du cocktail qui a terminé cette soirée.



MUNICIPALITE

Synthèse des conseils municipaux

Conseil municipal du 18 mars :

Le conseil municipal a voté les taxes, les subventions, le compte administratif 2015 et le compte de gestion 2015 et a préparé le budget 2016.

Conseil municipal du 05 avril :

Le conseil municipal a voté le budget primitif de 2016. Il a par ailleurs émis un avis favorable sur le schéma communautaire de mutualisation.

Conseil municipal du 10 juin :

Le conseil municipal a autorisé le maire à signer la nouvelle convention pour l'instruction des autorisations du droit des sols avec la Communauté de Commune. Il a validé le rapport 2015 de la Communauté de Communes sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets ménagés et assimilés. Le conseil municipal a accepté la proposition du SE60 (syndicat d'énergie de l'Oise) pour la rénovation de l'éclairage public sur les rues Roland Soyer, Principale, d'Amiens et de Rouen. Il a mis en place cette année encore les tickets piscine (10 tickets par enfant et adolescent) pour les familles domiciliées dans la commune.

L'école, l'aboutissement

Ce lundi 04 juillet, a eu lieu la réception des travaux de l'école. Ce chantier, attaqué depuis juillet 2015 arrive enfin à son terme ! L'ancienne cantine a été démontée, permettant maintenant de réaliser les aménagements extérieurs.

Quelques finitions en cours, et la toute dernière étape pourra alors démarquer : le déménagement de la salle de classe d'Abancourt qui cessera alors ses fonctions.

Le bilan de ces travaux est plus que positif, ont été rencontrés bien sûr, comme tout chantier de cette ampleur, des soucis divers et variés, mais ceux-ci, grâce à un suivi particulièrement attentif, n'ont pas remis en cause le délai de livraison.

Abancourt possède dorénavant un groupe scolaire parfaitement restauré et agrandi, aux normes les plus récentes et disposant de tout le confort et des services nécessaires pour qu'élèves et enseignants puissent pleinement en profiter. Sur les photos ci-contre la salle d'activité / de restauration.



Embellissement du cadre de vie

Afin d'agrémenter notre environnement, un massif de rosiers a été planté rue principale, on peut malheureusement regretter les vols de pieds commis dès le lendemain, deux pieds de rosiers ont été dérobés...

Des actes parmi tant d'autres d'incivisme et de détérioration de notre environnement, on peut aussi parler des canettes jetées sur la voie publique et dans les haies que l'on retrouve sur toute la commune, les actes de vandalisme sur le terrain de la rue des Glycines : poubelles renversées, bouteilles en verre brisées ... Il est de notre devoir à tous de veiller au respect des matériels, infrastructures, et à la propreté de notre village.

MUNICIPALITE

Le budget primitif 2016 en quelques chiffres

Investissement

Les recettes et les dépenses d'investissement sont équilibrées à 869 459,40 €

Dépenses :

| | |
|---|-----------|
| - Emprunts et dettes associés | 44 677 € |
| - Immobilisations corporelles (matériel service technique, achat tentes réception) | 8352,40 € |
| - Immobilisations en cours | 640 829 € |
| - agrandissement école | 600 489 € |
| - éclairage public | 22 500 € |
| - clôture, éclairage parking salle des fêtes | 14 000 € |

Recettes :

| | |
|--------------------------------------|-------------|
| - Virement section de fonctionnement | 56 730,40 € |
| - Dotations et fonds divers | 129 300 € |
| - Subventions reçues | 429 289 € |
| - Emprunts et dettes assimilés | 250 300 € |
| - Frais d'études | 3 840 € |

Fonctionnement

Les recettes et les dépenses de fonctionnement sont équilibrées à 549 546 €

Dépenses :

| | |
|--------------------------------------|--------------|
| - Charges à caractère générale | 260 671,60 € |
| - Charges de personnel | 88 680 € |
| - Autres charges de gestion courante | 124 582 € |
| - Charges financières | 18 882 € |
| - Virement section d'investissement | 56 730,40 € |

Recettes :

| | |
|---------------------------------------|-----------|
| - Produits des services | 10 400 € |
| - Impôts et taxes | 181 331 € |
| - Dotations, subventions | 111 625 € |
| - Autres produits de gestion courante | 9 000 € |
| - Excédent de fonctionnement reporté | 237 190 € |

ABANCOURT EN IMAGES



Cérémonie du 08 mai



Kermesse de l'école



Fête des Amis



Communiqué de presse

Mon compte ameli

Le compte ameli permet d'accéder aux services en ligne de l'Assurance Maladie. L'interface du site a été modernisée et repensée, chaque démarche est très facilement accessible.

On peut en quelques clics déclarer un changement de situation, télécharger des attestations de droits ou de paiements d'indemnités journalières. Il est possible de commander une carte vitale, en cas de perte ou de dysfonctionnement.

Si vous partez en vacances dans un pays de l'Espace Economique Européen (E.E.E.) ou en Suisse, vous pouvez faire une demande de Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM). Elle vous permettra de bénéficier de l'Assurance Maladie, et vos frais médicaux seront pris en charge selon la législation en vigueur dans le pays qui vous accueille.

Pour activer votre compte ameli, il vous suffit de vous rendre sur le site www.ameli.fr, et de faire la demande d'un code secret pour créer votre compte. Celui-ci vous sera envoyé par voie postale, et vous autorisera une première connection, vous permettant de mettre à jour votre mot de passe puis d'accéder pleinement aux différentes fonctionnalités du site.

Afin de promouvoir les fonctionnalités du "Compte ameli", la CPAM de l'Oise vient de réaliser trois films vidéo montrant la simplicité des démarches en ligne, sans bouger de chez soi, sur un ton humoristique.

Il a été choisi, dans un premier temps, de valoriser l'attestation de droits, la déclaration de naissance de son enfant et la commande de CEAM.

Actuellement, ces vidéos tournent en boucle dans nos accueils et sont également en ligne sur les réseaux sociaux (ci-dessous les liens).

<https://www.facebook.com/cpamoise>

https://www.youtube.com/channel/UC_HpYwbLbIqEP2HKkkDS7jw

Travaux d'été

L'été arrive enfin et avec lui les tontes de pelouse, tailles des haies. Pour le confort de chacun, des horaires sont imposés pour la réalisation de ces différents travaux, en voici le détail.

- du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h30,
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

le règlement sanitaire départemental interdit le brûlage à l'air libre des déchets ménagers. Ces mesures sont prises pour éviter les troubles de voisinage générés par les odeurs, la fumée et/ou pour éviter en période de sécheresse, la propagation d'incendie si les feux ne sont pas surveillés.

Les déchets verts doivent être déposés à la déchetterie de Feuquières aux horaires suivants :

| | été (du 01/04 au 31/10) | | hiver (du 01/11 au 30/03) | |
|----------|-------------------------|---------------|---------------------------|---------------|
| | matin | après-midi | matin | après-midi |
| Lundi | Fermée | 13h30 - 19h00 | Fermée | 13h30 - 17h00 |
| Mardi | Fermée | 13h30 - 19h00 | Fermée | 13h30 - 17h00 |
| Mercredi | 9h00 - 12h00 | 13h30 - 19h00 | 9h00 - 12h00 | 13h30 - 17h00 |
| Jeudi | 9h00 - 12h00 | 13h30 - 19h00 | 9h00 - 12h00 | 13h30 - 17h00 |
| Vendredi | 9h00 - 12h00 | 13h30 - 19h00 | 9h00 - 12h00 | 13h30 - 17h00 |
| Samedi | 9h00 - 12h00 | 13h30 - 18h00 | 9h00 - 12h00 | 13h30 - 17h00 |

INFOS PRATIQUES

Transports scolaires 2016/2017

Afin de pouvoir optimiser au mieux le fonctionnement de ce service, il est apparu indispensable de formaliser davantage la procédure d'inscription.

Il est en effet nécessaire d'identifier précisément les coordonnées des élèves empruntant ces services de transport pour différentes raisons exposées ci-dessous

- informer les représentants légaux en temps réel des éventuelles perturbations dans les transports
- sécuriser la procédure, notamment en terme d'assurance pour l'ensemble des élèves transportés (actuellement la liste des élèves inscrits communiquée par les syndicats RPI/RPC est souvent incomplète)

Par conséquent, dès la prochaine rentrée pour pouvoir bénéficier de la gratuité des transports scolaires

pris en charge par le Conseil Départemental de l'Oise, tous les élèves devront formuler une demande d'inscription au transport scolaire :

- soit en ligne, solution à privilégier (possibilité d'imprimer un justificatif d'inscription)
- soit sur papier

Cet imprimé sera disponible en mairie et sur le site oise-mobilite.fr

Cette inscription obligatoire sera validée par le Conseil Départemental de l'Oise et fera l'objet d'un courrier de confirmation de prise en charge que chacune des familles concernée recevra personnellement

AGENDA

Repas champêtre
14 juillet

Brocante
24 juillet

Concours de pétanque
3 septembre

Cérémonie du 11 novembre
11 novembre

Loto du Comité des Cheveux Blancs
16 novembre

Marché de Noël
26 novembre

ETAT-CIVIL

Naissance :

15 février 2016 : Thimoté POULAIN RENOIRE

25 mars 2016 : Annabella HONORE

30 mars 2016 : Kiara MOTTER PAVILLON

12 avril 2016 : André BARRIET PAYET

11 mai 2016 : Emy DEFOSSE

11 mai 2016 : Mila DEFOSSE

26 mai 2016 : Louka HOUBIGAND

26 juin 2016 : Simon ANDRIEUX

Mariage :

10 mars 2016 : Cédric RENIER

Séverine GOURDAIN

Décès :

24 mars 2016 : Désirée MAUBORGNE née LEDOUX

13 mai 2016 : Georgette BRIDEN née BERSON

INFOS PRATIQUES

OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat de mairie est ouvert au public :

Le lundi de 16h00 à 17h30
Le mercredi de 10h00 à 12h00

Le mardi et le jeudi de 16h00 à 18h30
Le samedi de 10h00 à 11h00

Permanence téléphonique en journée au 03 44 04 21 74
E-mail : mairie@abancourt.fr

Permanences maire ou adjoints :

Le mardi de 17h30 à 19h00
Le samedi de 10h00 à 11h00

Le jeudi de 17h30 à 18h30

Par ailleurs le maire reçoit sur rendez-vous pris auprès du secrétariat de mairie.

Numéros d'urgence

GENDARMERIE

17 ou 03 44 04 50 17

SAMU

15

SAPEURS-POMPIERS

18 ou 112 (portable)

SERVICES PUBLICS

**Communauté de communes
de la Picardie Verte**

Standard : 03 44 04 53 90
Assainissement : 03 44 04 53 93
Animation : 03 44 04 56 05
Déchets : 03 44 04 53 97

CPAM

08 20 90 41 12

Trésor public

03 44 46 17 72

EDF-GDF

08 10 33 30 60

Assistante sociale : Mme BOUTILLIER

Rendez-vous à prendre au 03 44 10 80 00

Des permanences sont organisées sur rendez-vous par les assistantes sociales (Madame BOUTILLIER ou Madame DUBUIS)

Permanence Urbanisme CCPV

Le service tient ses permanences de 9h à 12h le 1er mercredi de chaque mois à la mairie de Formerie (rendez-vous obligatoire), le 2ème mercredi à Grandvilliers, le 3ème à Marseille en Beauvaisis et le 4ème à Songeons.